**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
**Herausgeber:** Aînés
**Band:** 4 (1974)
**Heft:** 1

**Artikel:** La surdité : un fléau social
**Autor:** R.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-830063

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# La surdité:
# Un fléau social

Les mélomanes avertis connaissent bien cet épisode dramatique de l'histoire de la musique: Beethoven n'a jamais pu entendre sa Neuvième Symphonie parce qu'il était devenu complètement sourd. Cette anecdote cruelle nous montre quelles funestes répercussions la surdité peut exercer sur les activités sociales des hommes. Après avoir mis en évidence les côtés médical et technique de ce handicap (voir « Aînés » N^os 9 et 10), nous allons considérer l'aspect social, notamment les divers moyens mis à la disposition des malentendants pour leur garantir une intégration parfaite dans leur entourage. Bien évidemment, chaque fois que l'on parle de surdité, il faut garder en mémoire les diverses possibilités médicales de traitement de cette infirmité: opération, traitement par médicaments, appareillage... ou rien du tout dans certains cas. Mais à côté de cette gamme de possibilités, il existe également des moyens, naturels ou artificiels, d'améliorer sensiblement ses possibilités d'audition. Nous parlerons de la lecture labiale et des amicales de durs d'ouïe, remettant à un article ultérieur la présentation des nombreux moyens artificiels.

**Un art séculaire**

La lecture labiale est un complément indispensable à toute surdité, appareillée ou non. Le XIV^e siècle y faisait déjà allusion en relatant à propos d'un certain Nellus Gabrielis, originaire d'Engube, dont on disait qu'il était « complètement sourd mais si intelligent qu'il pouvait comprendre au mouvement des lèvres toute personne parlant aussi bas que ce soit ». Ce témoignage historique prouve à l'envi le rôle essentiel que peut jouer la lecture labiale lorsqu'il s'agit d'établir ou de rétablir la communication brutalement ou progressivement interrompue. Il ne faut pas oublier que la surdité peut frapper brusquement un individu. Ainsi, 9 des 26 personnes qui ont fréquenté en 1972 les cours intensifs de lecture labiale ont été frappés brusquement d'une surdité irréversible. De même, pour une surdité partielle, la lecture labiale est vivement recommandée.

Si vous êtes de l'une ou de l'autre catégorie, n'hésitez pas à y recourir. Il ne sert plus à rien de tendre l'oreille, exercer vos yeux vous sera bien plus utile.

La lecture labiale s'enseigne de deux manières: soit par les cours intensifs, où l'on consacre deux semaines à cet entraînement, soit pendant une période plus longue au gré de leçons hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou mensuelles. En ce qui concerne les cours intensifs, il y en a eu trois l'année dernière: un à Villars-les-Moines, deux à Chardonne. On apprend progressivement à reconnaître les sons, les mots puis les phrases sur les lèvres de l'interlocuteur. Le prix d'un tel cours est de Fr. 150.–, tout compris, mais cette finance est prise en charge soit par l'Assurance-Invalidité soit sous certaines conditions par Pro Senectute, ce qui fait qu'il n'y a aucun problème de ce côté-là. Il y a eu en 1972 dix cours locaux: deux à Lausanne, trois à Vevey, quatre à Genève et un à Delémont. La SRLS a mis sur pied à votre intention une série de ces cours intensifs ou locaux pour l'année prochaine. Souhaitons que vous saurez en profiter...

**Loisirs communs**

Tout naturellement, cette réadaptation à la communication et au dialogue vous donnera envie de poursuivre contacts et amitié avec les personnes souffrant du même handicap que vous. En effet, les durs d'ouïe ont leurs lieux de rencontre propres: cela s'appelle une amicale et il en existe vingt-deux en Suisse romande. On y trouve une occasion de se retrouver et de se réconforter ainsi que l'apport d'une information sérieuse sur les progrès divers de la lutte contre la surdité et ses effets. On pourra prolonger ces heures d'amitié et de chaude harmonie par la lecture de la revue bimestrielle *Aux Ecoutes*, véritable trait d'union entre les amicales de Romandie. Tous ceux et celles que les activités présentées ci-dessus intéressent pourront bénéficier des conseils et renseignements avertis de la secrétaire sociale de la SRLS, Mlle Suzanne Schinz, Ch. Rennier 10, 1009 Pully; tél. (021) 28 41 43. Et n'oubliez pas qu'il ne tient qu'à vous de rompre la fatalité de la surdité. R.


**A LOUER EN ALGARVE au Sud du Portugal**

studios 3 lits Fr. 96.–, villas 4 à 10 lits dès Fr. 147.– par semaine.
Ainsi que toutes autres propositions désirées.
Demander illustrations et détails à
**Voyageplan SA**, Grand-Rue 98
Case postale 132
1820 Montreux, tél. (021) 62 34 54

**Centre spécialisé de verres de contact**

20, Petit-Chêne, tél. 23 01 36, Lausanne

Lunettes spéciales, ultralégères avec un champ visuel doublé, pour **opérés de cataracte.**